

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 44,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 16 Juin 1885

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire et S. A. S. le Prince Louis, partis de Paris le 4 juin soir, sont arrivés le lendemain à Sigmaringen à 5 heures et demie de l'après-midi et furent reçus à la gare par S. A. R. le Prince Léopold, accompagné des Princes ses fils.

Les obsèques de S. A. R. le Prince Charles-Antoine de Hohenzollern eurent lieu le lendemain 6 à 10 heures et demie du matin, en présence de plusieurs souverains et membres de familles régnantes, et d'un grand nombre de généraux, de dignitaires, et de députations civiles, ecclésiastiques et militaires.

Le service fut célébré à l'église paroissiale attenante au château, où le corps de l'illustre défunt, escorté par les magistrats et les hauts fonctionnaires de Sigmaringen, fut porté par les serviteurs de la Cour.

Après la messe solennelle chantée par M. le chanoine Behrle de Fribourg, le cercueil, couvert de couronnes et de fleurs, fut déposé sur un char attelé de six chevaux richement caparçonnés, et conduit à la chapelle Hedingen, située aux portes de la ville, et où se trouvent les caveaux de la Famille Princièrre de Hohenzollern.

Sur tout le parcours du cortège se pressait respectueusement une foule émue et recueillie, qui avait tenu à saluer une dernière fois l'auguste défunt.

Arrivé à la chapelle Hedingen, M. le chanoine Marmon de Fribourg prononça l'oraison funèbre ; cette triste et imposante cérémonie se termina à midi et demi.

Voici la liste des souverains et des membres de familles régnantes qui se trouvaient réunis au château pour assister à la cérémonie :

- La Princesse Douairière de Hohenzollern, née Princesse de Bade ;
- Le Prince et la Princesse Léopold de Hohenzollern ;
- Les Princes Guillaume, Ferdinand et Karl de Hohenzollern ;
- Le Roi et la Reine de Roumanie ;
- Le Prince Frédéric de Hohenzollern ;
- Le Comte et la Comtesse de Flandre ;
- Le Prince Baudouin de Belgique ;
- La Reine de Saxe ;
- Le Prince Impérial d'Allemagne ;
- Le Grand Duc de Bade ;
- Le Prince Guillaume de Wurtemberg ;
- Le Prince Hermann de Saxe-Weimar ;
- Le Duc Wilhelm d'Urach-Wurtemberg ;
- Le Prince Héréditaire de Monaco ;

- Le Prince Louis de Monaco ;
- Le Duc et la Duchesse d'Anhalt ;
- Le Prince Frédéric d'Anhalt ;
- Le Prince Georges de Saxe.

On remarquait en outre :

Le Prince de Furstemberg, le Prince de Wied, le Prince de Waldbourg-Wolfegg, le Prince de Waldbourg-Wurzach, le Prince Max Hohenlohe, le Duc de Ratibor, le Comte Zeil (des Princes de Waldbourg), le Comte Konigsegg, Sir Ed. Malet, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, envoyé de la Reine, les Lieutenants Généraux : Von der Smissen, Von Hartmann et Von Gurewzki, le Comte Furstenstein, Envoyé de l'Impératrice d'Allemagne, le Major Général Von Wagner, les Colonels Von Strauss, Von Blomberg et Von der Lochau, et enfin les dignitaires et officiers attachés à la Maison du feu Prince.

S. A. S. le Prince Héréditaire et S. A. S. le Prince Louis, repartis de Sigmaringen le 7, sont arrivés à Paris le lundi 8 à 7 heures du matin.

Le correspondant de l'Événement, actuellement à Anvers, adresse à ce journal la lettre suivante :

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

L'Exposition d'Anvers

On peut aujourd'hui affirmer que depuis le jour de la Pentecôte, l'Exposition universelle d'Anvers est prête. Sauf quelques exceptions, les sections ont presque terminé leurs travaux, et toutes les commissions étrangères ont rivalisé d'activité pour l'installation des produits de leurs nationaux.

La Principauté de Monaco a tenu à honneur d'ouvrir les portes de son pavillon au jour indiqué par la commission supérieure, et cela malgré le grand retard apporté dans la livraison du terrain sur lequel est construite l'exposition monégasque.

Je viens de visiter cette ravissante bonbonnière et suis sorti émerveillé des richesses artistiques renfermées dans un espace relativement si restreint.

Ce qu'il a fallu dépenser d'activité et de travail pour obtenir un pareil résultat en aussi peu de temps est à peine croyable. Il est vrai que la commission monégasque, dont MM. Edmond Blanc et Robyns sont les commissaires, a trouvé auprès de MM. le comte d'Oultremont, le comte du Chastel et Gody, commissaires généraux et secrétaire général de la commission supérieure, le concours le plus empressé et un sérieux appui qui a permis de vaincre des difficultés presque insurmontables.

La foule qui a visité le pavillon monégasque dimanche et lundi était telle qu'à plusieurs reprises les gardes d'honneur du Prince de Monaco, qui font le service dans la section, ont dû fermer deux des portes d'entrée pour éviter un trop grand encombrement. Malgré cette foule, les mesures d'ordre étaient

si bien prises qu'il ne s'est produit aucun accident et que nul objet n'a été brisé.

On ne saurait imaginer la quantité énorme de flacons, aiguères, buires, amphores et bouteilles aux formes si élégantes et remplis des parfums les plus exquis qui ont trouvé place dans un espace d'une centaine de mètres !

A peu près au centre, le buste, en terre cuite, du Prince de Monaco, posé sur un piédestal, attire immédiatement l'attention : l'œuvre est bien et la ressemblance très exacte.

Ce qui excite plus particulièrement la curiosité du public, ce sont deux vitrines placées au milieu du pavillon, en face les deux portes d'entrée. — L'une de ces vitrines contient une série de verres pour études microscopiques, matériaux recueillis dans la Baltique par le Prince Héréditaire, lors de son voyage à bord du yacht monégasque l'*Hirondelle*, en août et septembre 1884 ; l'autre renferme une fort belle collection de médailles et bijoux romains, ainsi que la série complète des monnaies de la Principauté, depuis 1650 jusqu'à nos jours.

Je n'ense jamais cru qu'un pays dont le territoire comprend quelques kilomètres carrés, pût réunir autant d'objets fabriqués et représenter des industries si diverses. Il y a de tout dans cette section : des armes et des meubles, des travaux de vannerie et des objets en marqueterie pouvant lutter avec les produits similaires de Cannes, de Menton et de Bordighera ; des bois en grume et ouvrés ; des parfums exquis et des liqueurs remarquables, notamment l'*Amara* et la *Gallia* au café et au thé ; des produits pharmaceutiques et chimiques ; une série d'essences forestières très belles ; des échantillons de la pierre dure du pays, ayant servi à la construction de la cathédrale de Monaco, dont le modèle en relief est exposé à l'entrée du pavillon, construction due aux plans de M. Lenormand, architecte du gouvernement. Je note en outre les produits alimentaires : vins rouge et blanc, huiles vierge et épurée, et enfin une soupe, en boîte, pour les armées en campagne, les touristes et les chasseurs, soupe dont on dit merveilles, et que les troupes du tzar ont goûtée dans les derniers mois de la guerre de Turquie ; le prix de vente de ce produit serait au-dessous de la somme consacrée quotidiennement à la nourriture des soldats en campagne.

L'exposition gouvernementale, qui n'a pu être encore commencée, l'emplacement n'étant pas libre, comprendra une série de plans et dessins des plus intéressants, quelques échantillons de bois et de pierres de construction, une collection d'histoire naturelle assez complète, et enfin, avec les méthodes d'enseignement, les travaux des élèves des deux sexes. (1)

Lorsque les sections portugaise et russe, entre lesquelles se trouve le pavillon de la section monégasque auront terminé leurs travaux d'installation, ce qui est proche, ce petit coin de l'exposition ne sera pas le moins intéressant à visiter et laissera, j'en suis convaincu, un souvenir durable dans l'esprit du visiteur.

(1) L'exposition gouvernementale est prête depuis le 7 juin. (N. D. L. R.)

Par arrêté du 9 juin courant, M. le Maire de Monaco rappelle les prescriptions de l'article 145 de l'Ordonnance du 6 juin 1867, concernant les bains de mer et fixant les emplacements de la plage affectés aux baigneurs.

Jeudi matin, les torpilleurs 64 et 65, en station à Villefranche, sont venus dans la rade de Monaco sans s'y arrêter et sont retournés à Villefranche, en faisant au large d'intéressantes évolutions, que les promeneurs, attirés par ce spectacle nouveau, ont suivi avec intérêt pendant quelque temps.

Jeudi soir, à 6 heures et demie, a eu lieu, à l'issue des vêpres, la procession de l'octave de la fête du Très Saint Sacrement. M^{gr} l'Evêque suivait la procession, à laquelle ont pris part les confréries, les écoles et une grande quantité de fidèles.

Samedi, un remorqueur a amené dans le port les deux pontons devant servir au scaphandrier pour la construction du nouveau pont de l'usine à gaz.

Dimanche matin, à 7 heures, a été célébrée à la Cathédrale la fête annuelle des Filles de Marie. Après la messe, dite par Sa Grandeur, toutes les jeunes filles de cette congrégation, sous la direction de M^{lles} Torre, ont fait la communion générale.

La première communion pour les enfants du quartier de Monte Carlo et des Moulins a eu lieu dimanche matin à l'église Saint-Charles. Après-midi, M^{gr} l'Evêque a donné aux communicants, qui étaient au nombre de trente environ, le sacrement de Confirmation.

Il paraît que le sifflet des locomotives, cet instrument qui perce le tympan des voyageurs, va être modifié de la plus heureuse façon. Il s'agit d'imiter les Américains. Le service y gagnera, on fera autant de bruit, et ce sera une note moins désagréable, car il se trouve que le son harmonique de l'instrument nouveau a plus de portée que le hurlement de l'instrument ancien.

Le résultat s'obtient en partageant la cloche du sifflet en trois secteurs verticaux de hauteurs différentes, calculées de manière qu'en s'y précipitant, la vapeur y produise trois notes distinctes et harmoniques. L'inventeur estime qu'en raison de sa grande portée, son sifflet sera aussi d'un emploi précieux à bord des navires en temps de brume.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Vendredi 12 juin a eu lieu, dans cette ville, la fête votive du Sacré-Cœur, cérémonie traditionnelle qui est célébrée par les Marseillais avec une grande dévotion et dont voici l'origine :

C'est à la fin d'avril 1722 que la peste reparut à Marseille, après y avoir exercé, l'année précédente, les plus affreux ravages. Saisis de terreur, les habitants allèrent chercher un refuge dans la campagne. Ce fut alors que M^{gr} de Belsunce, s'adressant par écrit aux échevins, leur proposa de faire, au nom de la ville, un vœu capable, disait-il, « de désarmer le bras vengeur qui paraissait se lever de nouveau. »

Les échevins, Pierre Moustier, Balthazard Dieudé, Pierre Remusat et J.-B. Saint-Michel étant assemblés à l'hôtel de ville, en chambre de conseil, en présence de M. le marquis de Pilles, gouverneur-viguier et commandant de la ville, délibérèrent, le 28 mai 1722, qu'il était à propos d'accéder au désir exprimé dans la lettre de M^{gr} de Belsunce. « Sur quoi, dit le procès-verbal de la séance, il a été unanimement décidé que nous, échevins, ferons un vœu ferme, stable et irré-

vocable entre les mains de M^{gr} l'evêque, par lequel, en ladite qualité, nous engageons nous et nos successeurs à perpétuité, d'aller toutes les années au jour de la fête du Sacré-Cœur, entendre la sainte messe dans l'église du premier monastère de la Visitation, dite des Grandes-Maries, y communier, et offrir, en réparation des crimes commis en cette ville, un cierge ou flambeau de cire blanche, du poids de quatre livres, orné de l'écusson de la ville, pour brûler ce jour-là devant le Saint-Sacrement, d'assister le soir du même jour à une procession générale d'actions de grâce que nous priérons et requerrons M^{gr} l'evêque de vouloir établir aussi à perpétuité. »

Ce vœu fut prononcé le 4 juin suivant, jour de la Fête-Dieu, dans l'église de la Mayor, par M. Moustier, premier échevin, au nom de ses trois collègues, tous en robes rouges, et agenouillés au pied du maître-autel, en présence de M^{gr} l'evêque, qui tenait en mains le Saint-Sacrement. Huit jours après, c'est-à-dire le vendredi 12 juin, M^{gr} de Belsunce alla célébrer la messe aux Grandes-Maries de la Visitation. Le Saint-Sacrement y fut exposé, et les échevins renouvelèrent le vœu qu'ils avaient précédemment prononcé à la cathédrale, et y fondèrent la confrérie du Sacré-Cœur.

Grasse. — De grands concours de pigeons voyageurs viennent d'être organisés, pour 1885, par les Sociétés colombophiles de Marseille, la *Colombe* et l'*Hirondelle*, subventionnées par le gouvernement.

Ces concours ont lieu tous les ans à pareille époque. On annonce que cette année, du 1^{er} au 15 juillet, à Grasse, aura lieu un lâcher de cent cinquante pigeons voyageurs, à destination de Marseille, qu'ils devront regagner en moins d'une heure et demie.

Les concours proprement dits ne devant avoir pour points de départ que les Arcs, le 5 juillet; Nice, le 12 juillet, et Menton, prix du gouvernement, le 19 juillet, le lâcher de Grasse, dont le but est l'entraînement des intéressants messagers de l'air, ne laissera pas toutefois de provoquer l'attention de la population, peu habituée à ce genre de sport.

Le lâcher a lieu dans les formes prescrites par les règlements. Une dépêche télégraphique annonce à Marseille l'heure du départ de Grasse; une dépêche de Marseille devra nous indiquer l'heure de l'arrivée du premier pigeon, les autres suivant à un très faible intervalle. On pourra se rendre compte ainsi de la vitesse incroyable de ces pigeons et des services qu'ils sont appelés à rendre en temps de guerre.

Villefranche. — La gabare à vapeur le *Dromadaire*, du port de Toulon, est restée quelques jours en rade de Villefranche. Elle est partie samedi.

Les torpilleurs 63 et 65, venant également de Toulon, sont entrés vendredi dernier en rade de Villefranche.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Raconter la semaine du *Grand Prix*, à Paris, c'est simplement énumérer une succession de fêtes où tous les goûts et toutes les humeurs, tous les âges et tous les rangs trouvent leur compte. Chaque après-midi, jusqu'à l'échéance solennelle des courses, soit à Auteuil, soit au bois de Boulogne; le soir, des bals, des représentations à sensation, comme par exemple la soirée d'adieux, au théâtre, de M^{me} Carvalho, l'incomparable cantatrice française, ou l'apparition, à l'opéra, de *Sigurd*, l'œuvre de Reyer, dont le théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, avait eu la primeur.

Sigurd, dont le sujet est emprunté aux mythes scandinaves, d'où Wagner a tiré également le drame quadruple: *l'Anneau du Nibelegung*, est d'un intérêt médiocre pour des imaginations françaises, et les aventures de la Valkyne Brunehild, du roi Gunthér, du chevalier immaculé Sigurd et de la nourrice-sorcière Uta, laissent froid un public qui croit bien plus aux performances de *Paradox* ou de *Présent-Times* qu'aux splendeurs du Walhalla. Si *Peau-d'Ane* lui était conté en musique, il y trouverait un plaisir bien

plus extrême qu'à l'histoire d'Hilda, la terrible Burgunde. Aussi a-t-il accueilli sans enthousiasme, quoique avec le respect qu'elle comporte, l'œuvre magistrale de Reyer. De très belles pages ça et là, un premier et un quatrième acte remarquables ont fait passer sur l'orchestration fatigante à l'excès de cette partition et sa couleur quelque peu monotone. Malgré les inégalités de son œuvre, on a su gré au compositeur de l'effort considérable qu'il a fait, en vue d'arriver à l'unité dramatique et de mettre en scène des personnages qui agissent, au lieu de virtuoses qui concertent.

Sigurd est très convenablement interprété par M^{mes} Caron et Bosman, créatrices de l'ouvrage à Bruxelles, M^{me} Richard, M^{me} Sellier et Lasalle. Les décors sont superbes, et l'emploi de la vapeur naturelle, truc imaginé par feu le machiniste Brandt de Darmstadt, dans le tableau du palais embrasé de la Walkyne a fait sensation. On se serait cru au théâtre de Bayreuth.

Le lendemain de la première représentation de *Sigurd*, Paris a eu, au Bois de Boulogne, la *Fête des Fleurs* organisée par le syndicat de la Presse, au profit de l'œuvre qu'il a créée en faveur des victimes du Devoir. Cette fête vient faire un prélude plein d'attraits à la journée du *Grand Prix*, et il est à désirer qu'elle devienne désormais une institution consacrée. Le défilé des voitures fleuries, à l'instar de la bataille des fleurs à Nice, la retraite aux flambeaux, les feux d'artifice, les bals, que sais-je encore? font du Bois de Boulogne le théâtre d'une véritable féerie d'autant plus séduisante qu'elle se double d'une manifestation philanthropique de premier ordre.

Malheureusement, la mort n'a pas fait trêve pendant cette semaine de fêtes; elle a emporté, entre autres personnalités, M. Léon Rénier et la comtesse de Béhague.

M. Rénier était membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, bibliothécaire de l'Université et professeur au Collège de France. Il était né en 1809 à Charleville. C'était un des épigraphistes les plus éminents de l'Europe, et, entre autres ouvrages, on lui doit les *Catacombes de Rome*, livre publié par le gouvernement, et le *Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie*. C'est lui qui fut chargé par l'empereur Napoléon III d'acheter, à Rome, la portion du mont Palatin pour y faire des fouilles au milieu du palais des Césars.

La comtesse de Béhague était veuve du célèbre éleveur de ce nom. Bien que d'extraction la plus bourgeoise et ne devant son titre qu'à feu la duchesse de Parme, elle était parvenue à conquérir au faubourg Saint-Germain une situation considérable et à y présider un salon qui faisait autorité. Sa grâce hospitalière, son tact exquis, sa persistance infatigable, son art du beau-vivre avaient opéré ce miracle.

C'était surtout dans l'organisation des fêtes à grand nombre qu'elle excellait, et ses bals étaient certainement les plus brillants et les plus animés du faubourg Saint-Germain, de même que les soirées de charité dont ses salons étaient obligeamment le théâtre étaient toujours suivies et recherchées entre toutes.

Quelqu'un lui demandait, un soir, comment elle était arrivée à faire son salon et à entourer ses réceptions d'un renom européen dans le *high-life*.

— Mon secret est bien simple, répondit-elle spirituellement: j'ai étalé mes gâteaux, les faisant aussi appétissants que possible. On y a mordu une fois et on en a redemandé.

M^{me} de Béhague avait quelque peu joué un rôle dans la politique européenne sous la monarchie de Juillet. Les journaux de cette époque, les *Nouvelles à la main* entre autres, contiennent plus d'un entre-filet sur ce côté de sa physiologie. Sa villa de Bade avait été, jusqu'à la guerre, le rendez-vous des têtes couronnées sur les bords du Rhin, et elle était honorée de l'amitié particulière de la famille impériale d'Allemagne.

Depuis quelques années, des deuils successifs avaient assombri l'existence de M^{me} de Béhague. Elle avait perdu son fils, M. Octave de Béhague, le distingué bibliophile, dont la veuve a épousé le vicomte de Kerjégu, son gendre, le marquis d'Aramon et son mari.

Sa grande fortune passe à sa fille, la marquise d'Aramon, en premières noces, comtesse de Geof-

froy, et à ses petits-enfants. Son nom reste lié à l'histoire de la société aristocratique de notre temps, et son salon de l'avenue Bosquet, qui avait succédé à celui de la rue de Poitiers, marquera à jamais dans les fastes mondains de notre siècle.

BACHAUMONT.

P. S. — Le Grand Prix de Paris a été gagné par *Paradox*, cheval anglais à M. Brodrick-Cloctes, gagnant 100,000 francs; 2^e, *Reluisant*, à M. de Bouthillier; *Présent-Times*, 3^e.

FAITS DIVERS

Mardi dernier 9 juin, vers 9 heures du soir, la ville de Bruxelles a pu admirer une très belle aurore boréale.

Le ciel sombre, presque jusqu'à l'horizon, ouvrait largement une bande lumineuse d'un incomparable effet.

On eût dit une vaste plage au sable rouge se décolorant par des dégradations insensibles jusqu'au rose et sur laquelle les vagues bleues déferlaient toutes frangées d'argent.

On nous écrit de Londres que les *dilettanti* anglais espèrent voir, l'année prochaine, rouvrir les portes de Covent-Garden. Notre correspondant nous signale aussi le succès obtenu par une jeune cantatrice que nous avons applaudie à Monte Carlo pendant la saison 1883-1884, M^{lle} Carlotta Desvignes.

« Depuis que le keiron, le noir, les saisons inclementes ont rendu presque tout à fait improductive la culture de l'olivier, lisons-nous dans le *Commerce* de Grasse, un grand nombre de propriétaires, découragés par la persistance invincible des mauvaises récoltes, ont porté la cognée dans leurs oliveraies et, sans souci des antiques traditions locales, ils ont fait bois de cet arbre sur lequel nos pères n'auraient jamais osé porter une main sacrilège.

« Il est vrai que ce respect de nos anciens s'expliquait tout naturellement par les riches produits que donnait alors l'olivier.

« Toujours est-il qu'aujourd'hui des vides se font, s'élargissant sans cesse, dans les plantations d'oliviers qui couvrent nos campagnes. Et sait-on où passe le bois provenant de cet abatage? Le bois menu et moyen est employé au chauffage, mais les très grosses branches et surtout les troncs en bon état sont achetés pour le compte de grandes maisons d'ébénisterie d'Allemagne qui les emploient à la fabrication de meubles élégants et très recherchés. On paie, sur place, le bois pouvant être utilisé à cet usage 4 fr. 50 les 100 kilos, et il faut avouer qu'à ce prix-là plus d'un propriétaire voit sans regret emporter ses oliviers. »

Nous déplorons ce déboisement continu qui atteint non-seulement les oliviers, mais encore les orangers, les citronniers, etc.

Les arbres sont un des charmes de notre pays; avec eux il faut craindre de voir disparaître les visiteurs étrangers.

Des études faites en France et en Amérique, il résulte que les eaux dissolvent le zinc en proportion assez grande. On a constaté dans de l'eau ayant parcouru 200 mètres de tuyaux galvanisés jusqu'à 6 centigrammes de carbonate de zinc par litre. Les personnes qui boivent des eaux de pluie ayant lavé les toitures en zinc et souvent recueillies dans des réservoirs de ce métal exposent donc leur santé.

La marine française a renoncé sur ses navires à l'emploi de tuyaux galvanisés.

Les contrefacteurs sont inépuisables d'inventions. Une manufacture de Boston fabrique des rayons de miel en paraffine; les alvéoles, qui ressemblent à s'y méprendre à celles des abeilles, sont simplement remplies avec du sirop de glucose très épais. On passe ensuite pour les fermer un fer chaud sur leur ouverture. Ce produit est vendu comme du miel de première qua-

lité, ce qu'on nomme dans le pays du miel de tréfle. Il paraît que c'est en grande quantité que l'on expédie ce produit en Europe.

Les asperges, d'après Gallien, sont bonnes à l'estomac et le fortifient. Elles enlèvent les obstructions du foie et des autres viscères.

Quoique les grosses asperges soient recherchées, elles ont beaucoup moins de saveur que les asperges de grosseur moyenne, dont le tissu est à la fois tendre et ferme.

Parmi les grands amateurs de ce légume, nous citerons Fontenelle, qui ne trouvait rien au-dessus des asperges à l'huile; Voltaire aussi en était très friand, et il connaissait à fond la manière de les cultiver.

C'est La Quintinie, jardinier de Louis XIV, qui imagina le moyen de faire pousser les asperges sur couche en toute saison.

La consommation qu'on en fait, à Paris seulement, atteint un chiffre vraiment extraordinaire, plusieurs millions par an.

Dès la plus haute antiquité, les femmes se servaient pour retenir leur chevelure de peignes à forme convexe. M. Toulouze en a décrit un trouvé dans les fouilles du quartier Saint-Marcel à Paris. Il a 13 centimètres de long et est en ivoire feuilleté en lamelles; la partie opposée aux dents mesure 45 millimètres d'épaisseur; les dents, au nombre de 13, ont 67 millimètres de long et se terminent en pointe arrondie.

L'art de travailler l'ivoire au tour était fort avancé dans l'antiquité; cette matière susceptible du plus beau poli convient admirablement à la confection des dents de peigne.

Les jouets d'enfant ont, pour la plupart, conservé à peu près la même forme dès les temps les plus reculés. Dans une fouille de la campagne romaine, on a découvert un tombeau d'enfant renfermant une poupée en ivoire avec les membres chevillés et articulés.

Aux temps de l'occupation romaine, les enfants de Lutèce avaient leur petite vaisselle de table, ainsi que le constatent quelques poteries de forme ovoïde, de 2 à 6 centimètres de hauteur.

Près de la place Maubert, on a trouvé aussi un petit bateau en terre cuite devenu noir par son séjour en terre. Des traits gravés en creux simulent les joints des planches, un aviron est dessiné en relief; la proue est effilée, la poupe à angle droit, et le fond extérieur est plat. Une saillie du plat bord indique le joint où devaient être fixés les deux avirons.

MŒURS DES FOURMIS. — Toutes les fourmis d'un même nid — il y a des nids qui renferment jusqu'à 500,000 habitants — se reconnaissent parfaitement entre elles. Si l'on emprisonne durant plusieurs mois des ouvrières, dit le *Cosmos*, elles n'en seront pas moins reconnues et choyées à leur retour au nid, tandis que des étrangères introduites simultanément seront cruellement repoussées. Le même accueil bienveillant est fait à des fourmis enlevées à l'état de nymphes ou de larves et ramenées à l'état adulte; au contraire, les larves étrangères sont tout d'abord parfaitement accueillies; mais, après l'éclosion, les jeunes fourmis sont chassées honteusement du nid.

On ne peut imaginer la stupéfaction produite dans une fourmilière par la rentrée d'une compagne désorientée et titubante qui a été éniivrée par un observateur. Après le premier moment d'étonnement passé, les bachantes sont brusquement emportées dans les appartements réservés par des ouvrières imitant les fils de Noé.

La pampa, dans la République Argentine, est dépourvue d'arbres, et les efforts tentés en vue du reboisement sont le plus souvent demeurés stériles. Un ancien colon de ce pays attribue l'insuccès des plantations aux ravages causés par l'*opima spolia*, fourmi qui se nourrit presque exclusivement de feuilles et qui dévore toutes les jeunes pousses. Il a vu, dit-il, de véritables armées de ces

insectes se développant dans la plaine et regagnant leurs nids, chacune portant un débris de feuille destiné sans doute aux provisions d'hiver.

L'*opima spolia* a environ 6 millimètres de long, est d'une magnifique couleur bleu d'acier; la puissance de ses mandibules lui permet de s'attaquer à des corps relativement très durs.

Dans la *banda Oriental*, on avait entrepris une plantation d'eucalyptus de différentes variétés. Les premiers essais furent anéantis par ces fourmis; on prit ensuite la précaution de tracer autour de chaque pied un cercle de coaltar; les fourmis n'osèrent pas le franchir; on répéta l'opération pendant trois ans, et les arbres eurent alors assez de vigueur, de dureté, pour n'avoir plus à redouter les attaques de leurs ennemies.

Un des « clous » de l'Exposition d'Anvers (section belge), dit le *Courrier de Bruxelles*, c'est l'image fidèle, exacte, authentique d'une mine de charbons, une innovation, en un mot, une innovation complète, une chose unique, sans précédent, dont Anvers a la primeur absolue, dont le grand public fera son joujou, dont les gens sérieux et curieux de s'instruire feront un sujet d'études tout spécial. Deux profonds abîmes à parois de maçonneries s'ouvrent dans le plancher; l'un des deux abîmes signalés, et dont chacun a bien cinq ou six mètres de profondeur, est un puits d'extraction, l'autre, un puits de retour d'air. Les amateurs seront invités à y descendre et à y contempler, en miniature, une véritable houillère occupant 100 mètres de sous-sol. Rien n'y manque. Il y a une galerie à travers banc (boudeau), une vue de niveau dans la couche, au bout de laquelle se trouve la veine, une taille, des wagons, une cage, des chariots remplis de charbon, des câbles, une écurie avec de véritables chevaux, une équipe de mineurs en chair et en os qui feront au besoin le simulacre de leur travail, à la clarté de l'électricité et des lampes spéciales usitées dans les mines. Une seule lacune: pas de grisou, partant pas d'explosion.

De cette matière apparemment aride — la houille — presque tous les directeurs de nos charbonnages ont su, d'ailleurs, former des étalages pittoresques, originaux, attachants. Les charbonnages de Liège et du Centre, exposant en collectivité, montrent un lot de plans en relief vraiment remarquables. Quant au charbonnage du Hasard, s'il n'a rien imaginé d'aussi neuf que la Société générale, il a réalisé une fantaisie assez piquante et assez difficile: la reproduction, en briquettes (dix mètres de haut) de l'Arc de Triomphe de Paris.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 14 juin 1885

VENTIMIGLIA, b. l'Unione, ital., c. Bollerano,	charbon.
TORRE SALINE, b. <i>Pénélope</i> , ital., c. Bertilotti,	id.
CANNES, b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Fornero,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Briquet,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
PORT MAURICE, b. <i>Filippo</i> , ital., c. Matraia,	marbre.

Départs du 8 au 14 juin 1885

MENTON, b. l'Unione, ital., c. Bollerano,	sur lest.
CANNES, b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Fornero,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Briquet,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Charles-Anais</i> , fr., c. Suquet,	id.

Mesdemoiselles SABINE et NATHALIE BOSIO ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances qu'un Service de bout de l'an sera célébré en l'église cathédrale de cette ville, le jeudi 18 juin courant, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de

Monsieur Pierre-André BOSIO

en son vivant Lieutenant en retraite.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

VILLE DE MONACO

Travaux Publics

RECTIFICATION D'ÉGOUTS

AU QUARTIER DE LA CONDAMINE

Adjudication le 27 juin 1885

Montant des travaux à l'entreprise : 20,000 fr. }
Somme à valoir : 2,000 fr. } 22,000 fr.
Cautionnement : 630 fr.

Le public est prévenu que, conformément aux Ordonnances Souveraines sur les Travaux publics en date des 6 et 7 juin 1858, il sera procédé, le 27 juin 1885, à 3 heures de l'après-midi, dans une des salles de la Mairie, à l'adjudication des travaux ci-dessus désignés.

Ceux qui désireront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance, au bureau des Travaux publics, des devis et cahier des charges concernant lesdits travaux.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'est autorisé comme entrepreneur dans la Principauté, s'il n'est porteur d'un certificat de capacité visé par l'Inspecteur des Travaux publics dans les quinze jours qui précèdent l'adjudication et en vue de cette adjudication, et s'il ne dépose sur le bureau, avant l'ouverture des soumissions, un récépissé du Trésorier Général, constatant le versement du cautionnement fixé ci-dessus; ces deux conditions sont de rigueur.

Chaque soumission devra être transcrite sur papier timbré, contenir les noms, prénoms, demeure du soumissionnaire, et en toutes lettres, sans fractions de francs, la quotité du rabais proposé sur les prix portés au devis; elle sera mise sous enveloppe et jointe, ainsi cachetée, au certificat de capacité et aux pièces relatives au cautionnement, sous une enveloppe commune, sur laquelle devra être désigné l'objet soumissionné.

Ces paquets cachetés devront être déposés, au moins trois heures avant l'heure indiquée pour l'adjudication, au Secrétariat de la Mairie. Passé ce délai, aucune soumission ne sera plus reçue.

A l'heure fixée pour l'adjudication, les paquets seront ouverts par le Président du Bureau et recevront un numéro d'ordre.

Le premier cachet sera rompu publiquement, et il sera dressé un état des pièces renfermées dans cette première enveloppe. L'état dressé, les concurrents se retireront de la salle d'adjudication; et le Président, après avoir consulté les membres du Bureau, arrêtera la liste des concurrents agréés, l'acte de cautionnement et le certificat de cautionnement produits étant déclarés valables. Immédiatement après, la séance redeviendra publique, et le Président annoncera sa décision.

Les soumissions seront alors ouvertes, et celles qui ne seraient pas rédigées et présentées dans la forme ci-dessus prescrite, seront refusées.

Le soumissionnaire qui aura fait l'offre d'exécuter les travaux aux conditions les plus avantageuses pour l'Administration, sera déclaré adjudicataire.

Néanmoins, si les prix de la soumission excédaient ceux du projet approuvé, le Président pourrait surseoir à l'adjudication.

Dans le cas où deux ou plusieurs soumissions renfermeraient les mêmes offres, un nouveau concours sera ouvert séance tenante, entre ces soumissionnaires seulement.

Les rabais offerts dans cette seconde adjudication ne pourront être inférieurs à ceux de la première.

Si cette tentative amenait encore pour rabais maximum des chiffres égaux, il serait procédé à un tirage au sort entre les soumissionnaires qui les auraient souscrits.

Les soumissionnaires ne seront agréés que s'ils sont présents à la séance.

Tous les frais d'affiche, de timbre, d'enregistrement, et généralement tous les autres droits dus pour la présente adjudication, seront à la charge de l'adjudicataire.

Monaco, le 12 juin 1885.

Pour le Gouverneur Général absent :

Le Secrétaire Général,
DURAND-AUZIAS.

Etude de M^e Victor CLERICO, notaire à Monaco

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e CLERICO, notaire à Monaco, le douze juin courant, monsieur Constant Didero, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, a vendu à monsieur Alphonse Fourret, aussi maître d'hôtel, demeurant ci-devant à Arbois (Jura) et actuellement à Monaco,

le fonds d'hôtel connu sous le nom d'Hôtel des Étrangers qu'il exploitait à Monaco, quartier de la Condamine, rue Florestine, maison Blanchy, ensemble tous les effets mobiliers et le matériel servant à son exploitation, sans exception ni réserve.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans les dix jours, au domicile élu en l'étude de M^e Clerico, notaire, à peine de déchéance.

Signé : CLERICO.

Etude de M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire et défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

APRÈS RENVOI

Il sera procédé, le mardi trente juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné :

DÉSIGNATION

Un corps de maison, élevé de deux étages avec mansardes au-dessus, sur rez-de-chaussée et caves, ayant sur le derrière une partie en retraite, composée seulement d'un rez-de-chaussée.

On accède à ladite maison par une porte-cochère qui conduit à une cour située sur le derrière, et à droite de laquelle, en entrant, se trouve une maisonnette composée d'un étage et d'un rez-de-chaussée.

Une autre petite cour, séparée du boulevard Charles III par une grille reposant sur un parapet, s'étend tout le long de la maison sur le devant.

La façade du bâtiment principal donnant sur le boulevard est percée de neuf ouvertures à chaque étage, et ornée d'un balcon au premier étage et de deux balcons au second.

Le rez-de-chaussée est composé de quatre magasins et de deux pièces, et les étages sont divisés en plusieurs appartements.

Le tout confronte : au nord et à l'ouest, aux terrains de la compagnie de chemin de fer ; à l'est, à François Fontana, duquel côté la maison principale est percée de deux jours de souffrance, et au midi, au boulevard Charles III.

Lequel immeuble figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section A, dite Salines, nos 118, 119 et 120.

Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur Adolphe-Hector Otto, propriétaire et consul des Pays-Bas, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M^e Valentin, défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco, y demeurant, sur le sieur Raymond Aiglin, commerçant, et la dame Pascaline Brocart, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, par procès-verbal de Mars, huissier près le Tribunal Supérieur de Monaco, y demeurant, du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, visé par monsieur le Maire, enregistré le lendemain n^o 47, case 10, par monsieur Raisseguier, qui a perçu un franc, et transcrit, après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, vol. 1, n^o 22.

L'adjudication fixée au vendredi douze juin courant a été renvoyée sur la demande de la partie saisie au susdit jour mardi trente juin.

MISE A PRIX

En conséquence ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant, à la somme de mille francs, ci 1,000 francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance Souveraine du trois mars mil huit cent soixante-cinq, que tous ceux du chef desquels

il pourrait être pris inscription sur l'immeuble saisi, à raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par nous, défenseur du poursuivant, à Monaco, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco le 13 juin 1885, n^o 42 recto, case 8. Reçu un franc.

Signé : WURMSER.

NESTOR MOEHR
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo et hôtel de Russie

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fouritures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosse et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.



Sirop Codéine Zed

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 10, rue Drouot, et Ph^o.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n^o 28 (13 juin 1885) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de K. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La Boule, par Jeanne-Paul Ferrier, dessin de Karl. — Maximes de la vie, par la comtesse Diane. — Flirtation funèbre, par Feu Importe, dessin original de Sinibaldi. — Bal de M^{lle} la Princesse de Sagan, dessin et légendes de H. y. — Le Salon à vol d'oiseau, par H. de Hem et Deuzem, Gustave Léonard, (M^{lle} la comtesse de Latena). — Un trottoir au bon vieux temps, dessin original de Kaemmerer. — Le passage à Auteuil, dessin de Lucas. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Courrier des théâtres, par Chifon. — Le Casino de Boulogne-sur-Mer. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco, 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres.)

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir								
	9	758.5	759.1	758.1	757.9	758.3	22.2	22.8	23.4	22.3				23.4	69	S E assez fort	couvert	
10	60.2	59.6	60.5	60.7	60.9	19.6	21.0	21.6	17.6	19.4	63	E fort	couvert-pluie					
11	61.2	61.3	60.2	60.0	60.6	21.0	23.0	23.0	20.2	20.0	64	S E modéré	couvert					
12	60.8	61.0	60.2	61.2	62.1	21.4	21.8	23.2	22.0	20.4	71	O id.	nuageux					
13	63.3	63.9	64.5	63.5	63.9	22.2	23.0	23.0	20.2	20.0	66	S id.	beau					
14	64.5	64.2	64.2	63.7	63.8	22.8	25.0	25.7	25.6	22.0	70	S E id.	id.					
15	62.6	62.8	62.0	60.1	59.9	22.2	23.8	26.6	24.0	22.0	50	S E id.	id.					
DATES											9	10	11	12	13	14	15	
Températures extrêmes					Maxima	24.3	24.7	23.0	24.6	26.0	26.6	25.4	Pluie tombée : 21 ^{mm} 1					
					Minima	22.2	17.0	16.6	18.6	20.0	19.9	19.5						